

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 21
Votants : 25

Date de la convocation : 2 Juillet 2025

N° 25.07.07.23

L'an deux mille vingt-cinq, le sept du mois de juillet, le Conseil municipal de la Commune de JUVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc SAVY, suite à l'absence de quorum lors du conseil municipal du 1^{er} juillet 2025.

PRÉSENTS : M. SAVY, , MME MERLET, M. GRAVIER, MME TAILLADES, M. ROESCH, M. BELENUS, MME BLO, M. GIORDAN, M. DE CHAMBRUN, MME ANDRIEU, MME MOURIES, MME DE LAMOTTE, MM PLAYS, M. N'ZENGUI, MME PARPILLON, MME VELAY, M. GROS, M. LECOQ, MME DRU, MME IKPEFAN, M. AFFRE

ABSENTS : M. BOUSQUEL, M. CASTELL, MME WEBER, MME GUITARD, M. LOPEZ, M. SEBBAK, MME BOULANGEAT, MME LECOQ

PROCURATIONS : Mme HURLIN en faveur de Mme PARPILLON
M. MICHEL en faveur de Mme MERLET
Mme DAMAIS en faveur de Mme PLAYS
M. GALIBERT en faveur de M. GROS

Améliorer la lisibilité de l'offre municipale « Petite enfance » et « Parentalité »

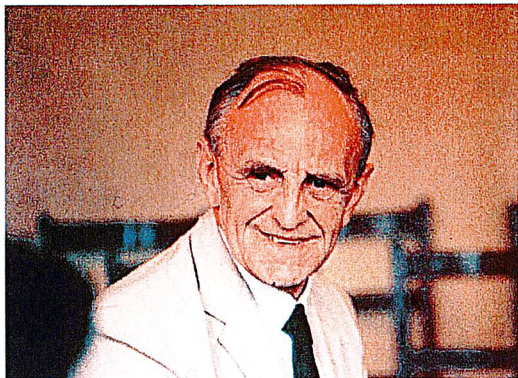
PAVILLON DES FAMILLES DIT DU « RELAI PETITE ENFANCE »

DENOMINATION

Monsieur Laurent ROESCH, adjoint délégué à la Culture et à l'Évènementiel, rappelle aux membres de l'assemblée que depuis la loi du 2 mars 1982, relative à la liberté des communes, la dénomination des voies et édifices publics relève exclusivement de la compétence des communes et est adoptée par délibération du conseil municipal (article L2121-29 du CGCT).

La dénomination des édifices, des rues et des espaces publics est un hommage public réservé aux personnalités qui se sont illustrées par des « services exceptionnels rendus à l'Etat ou à leur cité ou par la contribution imminente au développement de la science, des arts et des lettres ».

LE CONTEXTE



Depuis 2012, la ville de JUVIGNAC a mis en place un Relais Petite Enfance (RPE, dénommé jusqu'en 2022, Relais d'Assistantes Maternelles ou RAM). Il est situé dans un pavillon sans dénomination, au sein le Domaine communal du PERRET, derrière les deux crèches municipales.

À compter de 2019, la ville a fait le choix de développer un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) au sein de ce pavillon. Autant de dispositifs à l'attention des familles que la ville a complété par la création en septembre 2022, d'un Espace Parentalité, également abrité dans ce pavillon.

Aujourd'hui, ce pavillon est appelé par défaut « le RPE », ce qui génère de nombreuses confusions pour les familles ; la dénomination « RPE » ne désignant en effet qu'une partie des activités qui y sont organisées par la ville.

LA PROPOSITION

Afin de renforcer la lisibilité du lieu mais surtout des services qu'il abrite, il est proposé de le dénommer « Pavillon des Familles Donald WINNICOTT ».

Qui était Donald WINNICOTT ?

Donald WINNICOTT (1896-1971) était un pédiatre et psychanalyste britannique. Pendant des décennies, il a observé et accompagné les bébés et les jeunes enfants dans leur développement, en travaillant étroitement avec les mères. Il a profondément renouvelé la manière de penser les besoins fondamentaux de l'enfant et la qualité des relations précoces. Son travail a influencé durablement la pédiatrie, la psychologie du développement et l'accompagnement des familles. Son apport porte sur deux notions fondamentales.

1. Le soutien maternel

Donald WINNICOTT a montré que le développement harmonieux du bébé dépend d'un environnement suffisamment bon, apporté d'abord par la mère (ou la figure principale d'attachement), puis plus largement par le milieu familial et social. Ce cadre soutenant permet au bébé de construire un sentiment de sécurité intérieure indispensable à sa croissance psychique.

2. L'espace transitionnel (et les objets transitionnels)

Donald WINNICOTT a aussi introduit la notion d'espace transitionnel ; un espace intermédiaire entre le monde intérieur du bébé (ses émotions, ses fantasmes) et la réalité extérieure. C'est dans cet espace que l'enfant commence à jouer, à expérimenter, à créer, à apprivoiser peu à peu le monde. Le doudou est l'exemple typique d'un objet transitionnel.

Le choix du nom de Donald WINNICOTT est donc particulièrement porteur de sens pour la ville de JUVIGNAC. En effet, le Pavillon des Familles de JUVIGNAC, lieu de rencontres, d'accompagnement, de soutien à la parentalité, incarne parfaitement cette philosophie.

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-22,
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

D'APPROUVER la dénomination « Pavillon des familles Donald WINNICOTT » ;

D'AUTORISER le Maire, ou son représentant habilité à cet effet, à prendre toutes dispositions et à signer tout acte et document rendu nécessaire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil municipal est invité à délibérer.

A l'issue d'un vote à main levée, la présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 4 (Mme Velay, M. Gros, Mme Galibert, Mme Ikpefan)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire,



Jean-Luc SAVY

La présente délibération peut dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication, ou de son affichage, faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER

Envoyé en préfecture le 09/07/2025

Reçu en préfecture le 09/07/2025

Publié le

S²LOW

ID : 034-213401235-20250709-DELIB25070723-DE